

L'ECHO DE FAYET JANVIER À MARS 2014

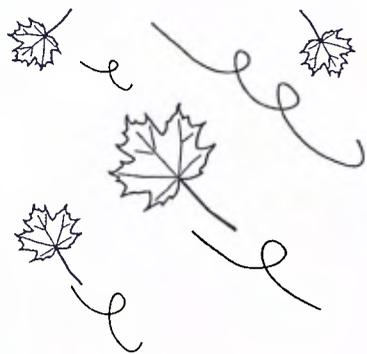
L'Echo de Fayet vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014, qu'elle vous apporte enthousiasme, confiance et beaucoup de bonheur.



Bonne et heureuse Année
Que la chance vous Souris e



Deux Mille XIII



Deux mille XIV



*Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux
Le Personnel Communal*

*Ont le plaisir de vous présenter
Leurs meilleurs voeux pour
L'année 2014*



VOEUX DU MAIRE

Guy DAMBRE



jeudi 9 janvier 2014



Sont venus pour la présentation des voeux du Maire aux Fayellois : Xavier BERTRAND ancien Ministre , Député de l'Aisne et Maire de St-Quentin , Pierre ANDRÉ , Sénateur et Président de la Communauté d'Agglomération de St-Quentin, Madame Pascale CRUNY ,Député de l'Aisne Suppléante , Colette BLERIOT , conseiller général du canton de St-Quentin Centre .



Pluie de médailles

Adjoints , conseillers municipaux et Adjoint technique dévoués à la commune ont été récompensés de la main de Guy Dambre qui leurs a épinglé la médaille en reconnaissance des services rendus à la commune.

Casimir Glowaczewski, conseiller pour ses six mandats, soit 36 ans et 9 mois .

Danielle Pesenti et Jean-Marie Marchand ajoints avec 5 mandats, pour 30 ans et 9 mois .

Annie Lefranc , conseillère depuis 24 ans et 9 mois soit 4 mandats .

Christian Pourplanche , Adjoint Technique pour ses 22 ans et 10 mois de service accompli au sein de la commune.

VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE GUY DAMBRE

Jeudi 09 janvier 2014



Monsieur le Sous Préfet de St Quentin, qui s'excuse de ne pouvoir être parmi nous ce soir,

Monsieur Xavier BERTRAND, Ancien Ministre, Député de l'Aisne et Maire de St Quentin,

Monsieur Pierre ANDRE, Sénateur et Président de la Communauté d'Agglomération de St Quentin,

Mme Pascale GRUNY, Député de l'Aisne suppléante,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et Généraux

Mesdames et Messieurs les Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Un grand merci à vous tous d'être fidèles au rendez-vous que nous vous donnons tous les ans pour célébrer la nouvelle année, et je peux constater une nouvelle fois que la valeur de cette tradition ne s'altère en aucune manière.

C'est toujours avec plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes vœux, les plus sincères, chaleureux et amicaux, à vous toutes et tous, qui contribuez quotidiennement à ennoblir notre village, et de saluer ainsi une nouvelle année.

Que 2014 puisse vous apporter enthousiasme et confiance pour vos projets individuels et collectifs, santé et beaucoup de bonheur.

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, en espérant qu'ils aient trouvé, au sein de notre village, toute la satisfaction qu'ils pouvaient escompter.

Souhaitons également un prompt rétablissement à nos amis fayellois, qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être parmi nous ce soir et nous pensons bien à eux.

Une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2013.

Ces vœux, que nous échangeons, traduisent d'abord notre souhait partagé de progrès et de réponses optimistes pour l'avenir de notre village.

C'est aussi un temps convivial, une trêve même, l'occasion de se parler, d'échanger, de se tourner vers les projets et les réalisations.

Bienvenue à M. et Mme DUJARDIN, nos nouveaux boulangers depuis février dernier, chez qui vous pouvez déguster de très bons produits.

LES AMENAGEMENTS 2013

→ Rue Jean Racine

Comme indiqué l'an passé dans mon discours, 2013 a été une année relativement calme en matière de gros investissements.

Seule la Rue Jean Racine a fait l'objet d'une réfection de la voirie et des trottoirs.

Les travaux ont été réalisés en juillet dernier, par l'entreprise Eiffage sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Verdi Ingénierie.

Financièrement, le coût de l'opération s'élève à la somme de 38 730 €, faisant l'objet d'un autofinancement communal.

→ Comme vous avez pu le constater, la commune a poursuivi l'illumination de la majorité du village, grâce à la collaboration contractuelle des entreprises Leclère Service et Gepelec.

→ **Lotissement de maisons individuelles « la Petite Vallée »**

Situé à l'entrée de Fayet, rue de St Quentin en venant d'Auchan, le projet d'un lotissement de 27 lots est en phase d'obtention des autorisations de lotir, avant la fin du mois de janvier prochain.

Le promoteur Nord Est Aménagement Promotion du Crédit Agricole et le cabinet Dupont Rémy Miramon sont à l'origine de ce projet.

La phase de commercialisation des parcelles va suivre cette année en l'étude notariale de Maître Jacques LEMOINE.

LA VIE SCOLAIRE 2013 / 2014

→ La commune a participé au financement du projet de classe de mer à hauteur de 6 930 €.
La classe de M. LEGRAND, soit 30 élèves, est donc partie fin mai, pour 9 jours, à Larmor plage dans le Morbihan.

→ L'école de Fayet a été équipée, en septembre dernier, d'un tableau numérique mobile et de 16 ordinateurs portables pour les élèves.
Nous avons voulu moderniser l'école afin que les enfants ne soient pas en retard sur l'avenir.

Le coût de cet équipement numérique de travail s'élève à la somme de **21 833 €** et a fait l'objet d'une **aide de l'Etat**, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires de **5 477 €** et de **1 800 €** au titre d'une **subvention exceptionnelle de l'Etat**.

→ Rythmes scolaires

Suite à la réforme des rythmes scolaires, une nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire devra être mise en place, à la rentrée de septembre 2014.

LA ZONE COMMERCIALE 2013

Tout est bien qui finit bien !!!

Ont vu le jour au cours du 2^{ème} semestre 2013 :

- ✓ **Le giratoire sur la RD 57**, tant attendu et fort apprécié des usagers.

Un grand merci au Conseil Général et son Président, en sa qualité de maître d'ouvrage, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à Jean-Michel GUERARD et son équipe de la Voirie Départementale.

Merci, également, aux propriétaires fonciers pour la mise à disposition des terrains nécessaires à la construction de cet ouvrage, sans oublier la Communauté d'Agglomération de St Quentin pour la gestion des réseaux.

Pour terminer, un petit rappel du financement :

Coût des travaux	470 000 €
Participation du Conseil Général	30 %
Participation des commerçants du Forum de Picardie	19 %
Participation d'Auchan / Immochan	51 %

A noter que la commune de Fayet a financé une partie de l'éclairage public, à hauteur de 18 136 €, et s'est engagée à entretenir le giratoire et ses abords.

- ✓ La construction du bâtiment commercial, qui abritera 4 moyennes surfaces de vente.
- ✓ le giratoire intérieur du centre commercial.
- ✓ l'aménagement de la nouvelle desserte de bus de ville.

Pour cette année, Norauto et Intersport seront transférés dans le nouveau bâtiment, qui abritera également l'enseigne Chausséa et la 4^{ème} enseigne reste encore inconnue à ce jour.

Début avril, démolition de l'ancien Norauto suivi d'un aménagement de la surface en parking avec des places plus larges ainsi qu'un réaménagement paysager côté RD 1029.

Finalisation du changement complet des caddy du magasin Auchan.

Je ne peux que féliciter et remercier les actions menées par M. Johan PLE et ses collaborateurs pour l'aboutissement de tous ces travaux pour le bien-être de la clientèle.

LE FLEURISSEMENT

Fayet conserve le label « 3 Fleurs » avec les félicitations du jury.

Ce label est la récompense méritée pour le travail effectué par les agents communaux mais aussi pour l'engagement des élus et de tous les habitants.

Ouvrons désormais pour l'obtention du label « 4 Fleurs » qui n'est pas une mince affaire, sachant que l'aménagement paysagé du giratoire accédant à la zone commerciale est du ressort de la commune.

Mais avec l'enthousiasme de tout un chacun, je reste des plus optimistes.

LA POPULATION FAYELLOISE

Etat Civil 2013

Nous avons eu le plaisir d'avoir eu **6 naissances**.
Mais **aucun mariage** n'a été célébré.

Et nous avons déploré la **disparition de 10 de nos administrés.**

Les dates à retenir pour 2014

Dimanches 23 mars et 30 mars Elections municipales

<<< Annonce de votre candidature >>>

Dimanche 25 mai Election au Parlement
Européen

Les cérémonies patriotiques des 8 mai, 18 juin, 11 novembre et 5 décembre.

Les festivités :

lundi 14 juillet Fête nationale et son
traditionnel méchoui

dimanche 14 septembre Fête communale

samedi 14 décembre Repas des anciens

dimanche 15 décembre Fête de Noël

sans oublié la traditionnelle soirée de la St Sylvestre, organisée par l'Amicale de Fayet, qui chaque année, remporte un véritable succès.

Bravo aux organisateurs et à tous les bénévoles, qui œuvre sans compter dans toutes les animations proposées dans la commune.

REMERCIEMENTS

Je veux remercier sincèrement les élus du Conseil Municipal qui, par leur implication, leur contribution sous quelque forme

que ce soit, leur fidélité et leur loyauté, participent à la prospérité de notre village.

Toutes nos félicitations et remerciements à René LEFEVRE, Président de l'Amicale de Fayet, et à toute son équipe, pour les différentes activités et animations proposées tout au long de l'année, qui font le bonheur de chacun et chacune.

Un grand merci également à :

- l'ensemble du personnel communal pour l'accomplissement de leur travail et leur professionnalisme,
- les membres du CCAS et des commissions extra-communales,
- le jury communal de fleurissement
- les Enseignants,
- notre comptable communal, M. DEVILLERS
- notre curé, le père Antonio,
- le président des anciens combattants,
- nos correspondants de la presse locale,
- tous les bénévoles, qui participent au dynamisme de notre village,
- nos commerçants et nos entreprises locales,
- les services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires, les services de la voirie départementale, la Communauté d'Agglomération et la Ville de St Quentin.

Je souhaiterai adresser aux Forces de l'Ordre mes vifs remerciements et leur témoigner toute mon estime pour leur présence active sur notre territoire tant au niveau du village que de la zone commerciale, dont l'effet de dissuasion entrave les mauvaises intentions de certains malfaiteurs, surtout en ces périodes de fin d'année.

Merci à vous et encore bravo pour votre travail, qui est d'assurer notre sécurité.

En cas de problème, n'hésitez pas à faire le 17.

En fin, un grand merci, à M. Jean-Marc LEMAIRE, Maire d'Holnon pour la fusion des clubs d'Holnon et Fayet, permettant ainsi d'ambitionner pour la prospérité du football local.

Je terminerai ce petit discours en vous remerciant de votre présence. Merci aux Elus qui m'entourent.

Encore une bonne et heureuse année à vous tous.
Que cette année puisse vous apporter bonheur et santé.
Que nous puissions voir l'avenir avec beaucoup plus de sérénité et que l'optimisme surplombe le pessimisme.

Parallèlement, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remettre officiellement la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale aux personnes suivantes :

Casimir GLOWACZEWSKI
Jean-Marie MARCHAND
Danielle PESENTI
Annie LEFRANC
Christian POURPLANCHE

⌘⌘⌘⌘⌘⌘



REPAS DES AINES

Le 7 décembre 2013





Les forces vives de la commune ont reçu leurs cadeaux de fin d'année



Mardi 17 décembre 2013

Enseignants, secrétaires de mairie, dames de l'accueil périscolaire, femmes de ménage et employés communaux ont été reçus par les représentants de la municipalité et remerciés pour la qualité du travail effectué assurant le bon fonctionnement de la commune.

Outre des fleurs pour les dames, tous ont reçu une valise gourmande

Le pot de fin d'année a conclu cette sympathique réception.

*A noter l'arrivée du tout numérique à l'école pour cette année
2014*

LES COLIS DES ANCIENS



Les bénévoles du CCAS se sont donnés rendez-vous pour préparer et distribuer les colis aux aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les Fayellois de plus de 65 ans, non imposables ont reçu chaleureusement les deux équipes composées d'Annie LEFRANC, Jean-Claude DENIZART, Michel ZIELENTEWICZ et Lionel BAS. (le samedi 21 décembre 2013)



Monument de fayet le 5 décembre 2013 avec les municipalités d'Holnon Francilly-Selency et Fayet, la section intercommunale des ACPG-CATM-TOE et Veuves de guerre de l'Aisne ont organisé la cérémonie commémorative. L'adjoint Jean-Marie MARCHAND a lu le message du ministre Kader Arif.

Illuminations de Noël

Chaque année un peu avant Noël, un petit groupe de lutins passe un soir dans les rues de notre beau village de FAYET afin d'admirer les efforts faits par quelques Fayellois pour l'enluminer et faire la joie des passants qui le traversent. Nous tenons à féliciter vivement, encourager, remercier les quelques participants et souhaiter qu'ils soient encore plus nombreux les années suivantes !



*FÊTE de NOËL
Dimanche 8 Décembre
2013*

*Nous avons assisté à une
belle fête cette année
encore...*

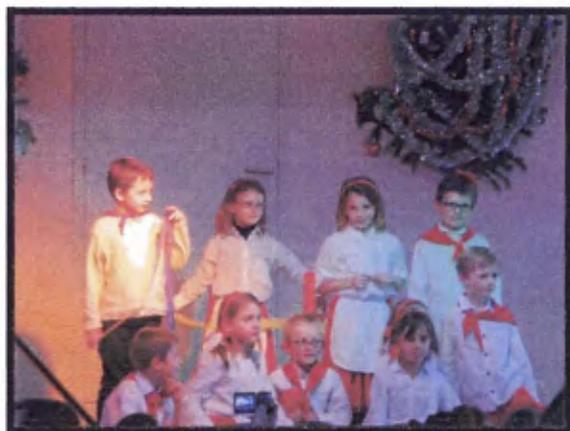
*Les chants et les danses
étaient à la hauteur des
attentes du public qui
était une fois de plus
nombreux et attentif...*



*Le marché de Noël des
enfants reste toujours
aussi créatif grâce à
l'implication des
enseignants...*



*L'apparition du Père Noël
a ravi tous les enfants
avec sa distribution de
cadeaux, brioches et
sucreries...*



CAP SUR 2014

Fidèle à la tradition, Fabrice, aidé de Pierre et Pascal, a organisé la soirée du Nouvel An.

Une réussite par le nombre de participants, la qualité du repas proposé par « Le Petit Toqué » et la prestation musicale de l'orchestre UNIFIVE.



A l'heure des embrassades...



A l'heure des cotillons...



Les musiciens et chanteuses qui arborent les accessoires de rigueur au nouvel an.





Ces dames sur leur 31...

Des airs de musique variés qui ont satisfait tous les types de danseurs.



Bravo aux organisateurs qui ont encore une fois assuré !

LA CHORALE A FAIT SON SHOW



Le dimanche 22 décembre 2013 à 16 heures, salle polyvalente de FAYET, Régine MARGULES et Roberto POCAS avaient organisé une après-midi musicale.

Tout d'abord, les élèves guitaristes ont pu faire apprécier leur talent de jeunes musiciens au travers de morceaux variés

Puis, accompagnée des guitaristes sous la houlette de Roberto, la chorale, dirigée pour l'occasion par Christine, brillante chef de chœur, a entonné tous les airs appris depuis septembre.

La chorale et les musiciens ont pris plaisir à se produire. Le public, venu nombreux, a sincèrement apprécié la prestation.

Ce fut un moment très convivial que Roberto a promis de réitérer, sans doute à l'occasion de la fête de la musique.

A la fin du concert, toute l'assemblée était invitée par l'Amicale au pot de l'amitié. Les pâtisseries étaient confectionnées par les

choristes.



AMICALE DE FAYET



Le début d'année a rassemblé les membres du bureau de l'Amicale de Fayet.

Le 6 janvier pour le bilan de l'année écoulée ainsi que pour le projet d'une sortie au printemps 2014.

Le 14 janvier la réunion avait pour but la constitution du bureau pour l'année 2014



AMICALE 2014

BUREAU ET ACTIVITES

CONSEIL ADMINISTRATION - EXERCICE 2013/2014
(Renouvelable d'un tiers tous les ans)

2014

2016

2015

NOM	Prénom	Statut	Profession	Téléphone
LEPEVRE	René	Président	Retraité	03 23 64 25 98
PATTE	Michel	Vice Président	Retraité	03 23 67 54 09
BLAGETEAU	MARC	Secrétaire	Commercial	03 23 67 28 85
HUSZEZO	Jean	Secrétaire Adjoint	Retraité	03 23 62 48 00
PENET	Philippe	Trésorier	Retraité	03 23
CARME	Fabrice	Trésorier Adjoint	Commercial	06 82 39 77 84
CARME	Elisabeth		Ingénieur	03 23 67 58 08
LOZÉ	Gérard		Retraité	03 23 67 05 20
LOZE	Monique		Commerciale	03 23 67 45 39
GLOWACZEWSKI	Casimir		Retraité	03 23 67 16 10
MARGULES	Regine		Professeur	03 23 64 22 58
HUTIN	Eliane		Commerciale	03 23 67 62 21
SCHREINER	Elisabeth		Commerciale	03 23 62 60 86
DELACROIX	Pierre		EDF	03 23 67 54 86
DOHANT	Thierry			03 23 67 02 17
COLLET	Jacques	Vérificateur des Comptes		03 23 67 50 07



Country:

le lundi 9 septembre de 19h à 20h.

Tel: Monsieur Schreiner: 03 23 62 60 86.

Viva dans le mardi

18h30-19h30: débutants, toutes danses,

19h35-20h05: cours d'inités, toutes danses.

20h15-21h15: cours de rock initiés

Tel: Madame Dautigny: 06 07 54 33 42.

Cours de guitare

le mercredi de 13h30 à 19h suivant les niveaux

Tel: Monsieur Robert: 06 30 28 63 05

Gymnastique :

le mercredi de 18h30 à 19h30

-le jeudi de 9h15 à 10h30.

Tel: Madame Lefèvre: 03 23 64 25 98.

Chorale

le mercredi de 19h30 à 20h15.

Tel: Madame Margulez: 03 23 62 43 43.

Club des loisirs

Tous les jeudis de 14h à 18h.

Tel: Madame Lozé: 03 23 67 45 39.

Danse de salon

le jeudi de 19h 15 à 21h30

Tel: Monsieur Tardieu : 0323671019

Tennis de table

le jeudi 18h à 19h15

Monsieur Carme; 0323085703

PÉTANQUE

le samedi et dimanche à partir de 15h

Tel: Monsieur Bersillon 03 23 67 60 68.

MARCHE

Tous les mardis (si le temps le permet)rassemblement à 14h30
pour une marche d'une heure ou deux, dans les environs.

Rene Lefevre 0323642598

COUNTRY à FAYET

Le club de country accueille tous les amateurs qui souhaitent s'initier aux danses du folklore Américain.

Inscription monsieur Schreiner 03/23/62/60/86



Joyeuse Saint Valentin !



Les enfants scolarisés sont en congés du :

- vendredi 22 février après la classe
- au lundi 10 mars 2014 au matin.



Bonnes vacances à tous.

Recensement militaire
1er trimestre 2014

- Il convient de rappeler que les filles et les garçons nés en janvier, février, mars 1998 sont obligés de se faire recenser sur les listes communales et doivent se présenter au secrétariat de mairie avec le livret de famille.
- L'inscription doit se faire dès l'âge de 16 ans et au plus tard le 30 décembre 2014.
- Au moment de l'inscription, une attestation vous sera remise. Ladite attestation vous sera demandée lors d'inscription comme le permis de conduire, les examens scolaires, etc.
- Pour les oublis éventuels, il est toujours possible de régulariser son recensement.

POUR UN VILLAGE BIEN ENTRETENU,

Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.

"A la charge des résidents."

Il est demandé à chaque propriétaire ou locataire de bien vouloir nettoyer, balayer, leurs entrées, trottoir et caniveau.

(Merci de votre compréhension.)

Recette Cassoulet



Pour 6 personnes :

- 750 g de haricots blancs secs tarbais, coco ou lingots
- 150 g de lard maigre
- 10 grains de poivre
- 1 morceau de couenne à la taille du fond de la cocotte
- 4 gousses d'ail pelées et dégermées
- 1 grosse carotte pelée
- 3 oignons pelés
- 2 clous de girofle
- 1 bouquet garni
- 1 saucisson à l'ail cru
- 1 saucisse de Toulouse
- 500 g de confit de canard + sa graisse
- 500 g d'épaule d'agneau désossée
- 300 g de collier d'agneau
- 100 g de chapelure
- Sel et poivre du moulin

Préparation : 40 mn

Cuisson : 360 mn

Repos : 0 mn

Temps total : 400 mn

Préparation Cassoulet

1 Mettez les haricots à tremper 2 heures à l'avance dans de l'eau froide. étape inutile s'ils sont de l'année.

Faites blanchir le lard maigre 10 mn dans une casserole d'eau bouillante puis rincez-le à l'eau froide et égouttez-le. Enfermez les grains de poivre dans une mousseline.

2 Tapissez le fond d'une cocotte avec la couenne, ajoutez les haricots égouttés, le lard, 2 gousses d'ail, la carotte coupée en rondelles, 1 oignon piqué des clous de girofles, le bouquet garni et le nouet de poivre ; versez 1,5 litre d'eau froide, portez à ébullition en écumant puis couvrez et laissez mijoter 1 heure.

Ce temps passé, ajoutez le saucisson à l'ail et la saucisse de Toulouse et poursuivez la cuisson 30 mn.

Préparation Cassoulet

1 Mettez les haricots à tremper 2 heures à l'avance dans de l'eau froide, étape inutile s'ils sont de l'année.

Faites blanchir le lard maigre 10 mn dans une casserole d'eau bouillante puis rincez-le à l'eau froide et égouttez-le. Enfermez les grains de poivre dans une mousseline.

2 Tapissez le fond d'une cocotte avec la couenne, ajoutez les haricots égouttés, le lard, 2 gousses d'ail, la carotte coupée en rondelles, 1 oignon piqué des clous de girofles, le bouquet garni et le nouet de poivre ; versez 1,5 litre d'eau froide, portez à ébullition en écumant puis couvrez et laissez mijoter 1 heure.

Ce temps passé, ajoutez le saucisson à l'ail et la saucisse de Toulouse et poursuivez la cuisson 30 mn.

3 Pendant ce temps, mettez les portions de confit dans une sauteuse, faites fondre la graisse et gardez-la à part, faites dorer les morceaux de canard confit dans la sauteuse puis réservez-les.

Coupez l'épaule et le collier en morceaux et faites-les revenir dans la même sauteuse avec 2 c. À soupe de graisse du confit puis salez, poivrez, retirez la viande et réservez-la.

4 Remplacez-la, toujours dans la même sauteuse, par les 2 oignons restants hachés et les 2 gousses d'ail écrasées, faites-les revenir à feu doux puis mouillez avec une louche de jus de cuisson des haricots et laissez frémir 5 mn.

Retirez le bouquet garni, le nouet de poivre et l'oignon du plat de cuisson des haricots ainsi que le saucisson et la saucisse de Toulouse ; coupez-les en rondelles.

5 Préchauffez le four à 120°C. Graissez un caquelon en terre ou un plat à four à bords hauts avec de la graisse du confit et mettez-y la moitié des haricots prélevés avec une écumoire, puis ajoutez tous les morceaux de viandes, agneau confit, canard, lard, saucisse et saucisson. Recouvrez de la fondue d'oignons et d'ail et ajoutez le reste des haricots, puis saupoudrez de chapelure, arrosez de 3 louches de jus de cuisson des haricots et de graisse de confit tiède.

6 Glissez au four et laissez cuire 4 heures en ajoutant un peu de jus de cuisson des haricots de temps à autre, si nécessaire, et en saupoudrant de chapelure 3 ou même 4 fois au cours de la cuisson.

Le Cassoulet Toulousain

VANCHE 8 DÉCEMBRE 2013 COURRIER PICARD

COURRIER PICARD du 8 décembre 2013

NELSON MANDELA

Nelson Mandela s'est éteint le 5 décembre à l'âge de 91 ans. Dans le monde entier, on a sauvé la mémoire de celui qui a été à l'origine de l'abolition de l'Apartheid en Afrique du Sud. Récupéré par le prix Nobel de la paix en 1993, Mandela est devenu l'un des symboles de la lutte contre la ségrégation raciale.



Enfance et études (1918-1944)

Mandela naît en 1918 dans une famille royale de l'ethnie Xhosa (son arrière grand-père était roi du peuple thembu). Il est le premier de sa famille à fréquenter une école. À 21 ans, il entre à l'unique université ouverte aux noirs à Fort Hare et y entame des études de droit. C'est là qu'il découvre l'ANC, le Congrès national africain.

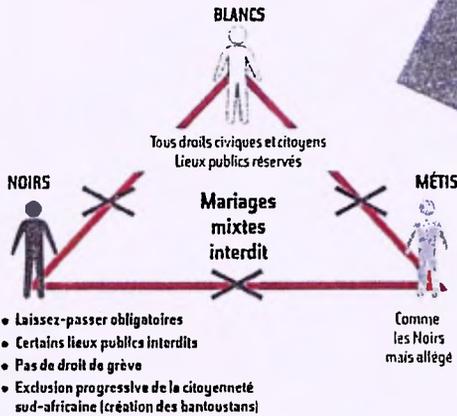
Le Congrès national africain (1944-1962)

Fondé en 1912, le Congrès national africain (ANC) est un parti politique qui lutte contre la ségrégation raciale. Mandela le rejoint en 1944, et prend le poste de vice-président en 1952 (dans le même temps, il est devenu l'un des deux premiers avocats noirs de Johannesburg). Il met notamment en place une campagne de désobéissance civile. En 1960, il fonde «Umkhonto We Sizwe», la branche armée de l'ANC.



L'Afrique du Sud sous l'Apartheid

Institutionnalisée en 1948 et abolie en 1991



La prison (1962-1990)

En 1962, après dix-sept mois de clandestinité, Mandela est arrêté et condamné à 5 ans de prison. L'année suivante, il est inculpé de sabotage et de haute trahison puis condamné à la perpétuité. Il passe 27 ans en prison, dont 18 au bagnes de Robben Island. Refusant d'être libéré en échange de son renoncement à la lutte armée, il devient le symbole de la lutte pour la liberté des Noirs en Afrique du Sud.



Le président de «transition» (1990-1999)

Si Mandela est devenue personnalité incontournable pour le gouvernement (il rencontre le ministre de la Justice en 1985 à l'hôpital Volks), il faut attendre l'arrivée au pouvoir de Frederik de Clerk pour qu'il soit libéré, en 1990. Après être devenu président de l'ANC, il supervise les négociations de transition. À 74 ans, en 1994, lors des premières élections multiraciales, il devient président de la République d'Afrique du Sud.

La fin (1999-2013)

Mandela n'est pas candidat à la présidentielle de 1999. Il s'implique dans des projets caritatifs, avant de se retirer de la vie publique en 2004. Après plusieurs hospitalisations (la première en 2011), il s'éteint à l'âge de 95 ans le 5 décembre 2013.

Nelson Mandela à sa sortie de prison en 1990

AFRIQUE DU SUD

- Mvezo 1**
Lieu de naissance
- Qunu: 2**
Enfance, c'est là qu'il sera enterré dimanche 15 décembre
- Alice 3**
Université de Fort Hare
- Johannesburg 4**
Vie professionnelle et politique
Prison de Johannesburg
- Robben Island 5**
Bagnes où Mandela a été enfermé 18 ans

Johannesburg 4



100 km

- Le Cap 6**
Prison de Pollsmoor, où il est transféré après 1982
Hôpital Volks, où débute les négociations avec le gouvernement en 1985
- Paarl 7**
Prison Victor Verster, dernier endroit où il est enfermé (dans un certain confort)



TRAVAUX DE JARDINAGE FEVRIER



Arbres et arbustes

Taillez les vieux hortensias.

Aérez la terre au pied des arbustes.

Vers le milieu du mois, il est temps de s'attaquer à la taille des arbustes à floraison estivale, qui fleurissent sur le bois de l'année (althéa, buddléia...). Une taille d'éclaircissage peut être suffisante; une taille sévère provoquera le renouvellement complet des branches et sera bien supportée. Attention! Ne touchez pas à ceux qui fleurissent au début du printemps (lilas, forsythia...).

Anticipez les plantations: préparez dès maintenant les trous qui recevront vos plantes de bruyères (rhododendrons).

Taillez court la glycine (à 15-20 cm des branches principales).

Ne laissez pas la neige s'accumuler sur les branches des camélias.

Supprimez avec une brosse dure (attention aux métal!) les mousses et lichens qui envahissent le tronc des arbres.

La bonne époque pour planter les grimpantes (en dehors des périodes de gel).

Transplantez les arbres et arbustes mal placés.

>> Fiches pratiques arbres et arbustes : taille, plantation...

Rosiers

Taillez à trois veaux les rosiers buissons et anciens.

Taillez modérément les rosiers non-remontants (à floraison unique) : supprimez les branches mortes ou manquant de vigueur, ainsi que les tiges portant des fleurs fanées.

Plantez les rosiers livrés en racines nues ou en mottes s'il ne gèle pas.

Incorporez en surface un engrais spécial rosiers (riche en magnésite).

>> Fiches pratiques sur les rosiers

Pelouse

De la mousse dans le gazon ? Ne vous jetez pas sur le sulfate de fer vendu un peu partout : lisez nos conseils pour éliminer la mousse sur votre pelouse.

Repérez si des flaques se forment sur la pelouse, et améliorez le drainage.



Fleurs

Semis

A la maison: sauge, oeillets d'Inde, impatiens, pétunias. Voir la liste des semis précoces.

Semez à chaud pour gagner du temps les plantes annuelles non rustiques et à croissance lente telles que pélarгонiums, bégonias tubéreux, oeillets annuels à grosses fleurs, héliotropes...

Plantation

Plantes vivaces et fougères en sol léger.

Recyclez les primevères que l'on a pu vous offrir, en les plantant en pleine terre dans un coin ombragé du jardin !

Plantez les bisannuelles de saison vendues en godet : pensées, violas, primevères, paquerettes, myosotis...

S'il ne gèle pas, plantez les grimpantes caduques proposées en pot ou motte.

Fenêtres et balcons

Abritez les jardinières des fortes pluies. Plantez les bisannuelles comme les primevères, les pensées et les giroflées.

Plantez à l'ombre et en pleine terre les primevères que vous gardiez en pot.

Si un redoux survient, arrosez avec modération les pots et jardinières de vos balcons situés à l'abri de la pluie.

Contrôlez vos fuchsias conservés en pots pour l'hiver : si des rameaux sèchent, arrosez mais sans excès pour ne pas provoquer le redémarrage de la plante.



TRAVAUX DE JARDINAGE FEVRIER

Fiche pratique

Soins bio pour plantes d'intérieur

L'hiver, les plantes d'intérieur subissent chaleur et sécheresse de l'air, ce qui favorise l'apparition de parasites divers. Petites mouches blanches, amas cotonneux ou capsules grises sous les feuilles... Plutôt que recourir aussitôt à une bombe insecticide, essayez ces quelques astuces, plus saines et en outre gratuites !



PARASITES

Plantes d'intérieur

Rempotez toutes les plantes qui se trouvent à l'étroit.

Placez vos azalées ayant fini de fleurir sur une couche de billes d'argile ou de cailloux, qui baigneront toujours dans l'eau.

Rempotez vos hibiscus dans un terreau riche et perméable.

Travaux divers

Commencez à nettoyer et désinfecter vos pots et jardinières en prévision des semis à venir.

Multiplication

Bouturez dahlias et chrysanthèmes.

Plantez ou divisez les plantes aromatiques : thym, ciboulette, oseille, sarriette...

Entretien, récolte

Posez des voiles sur les plantes fragiles.

Surveillez les souches de dahlias entreposées à la cave ou au cellier. En cas de pourriture, taillez à ras ou bien jetez.

Taillez à 10 cm du sol vos fuchsias rustiques : vous obtiendrez une végétation vigoureuse et une meilleure floraison.

Tailler les clématites

Grimpantes à la superbe floraison, les clématites ont besoin d'être taillées, plus ou moins selon les espèces et à des moments différents. Il n'est pas toujours simple pour les jardiniers de s'y retrouver. Quelques règles vous aideront à accomplir facilement cette tâche.



Fruits

Plantation

Terminez vos plantations d'arbres à racines nues.

Entretien

Taillez les framboisiers et les pêchers. Terminez les traitements d'hiver à base d'huiles blanches sur les arbres qui ne donnent aucun signe de réveil.

Pulvérisez préventivement de la bouillie bordelaise sur les pêchers afin de les prémunir de la cloque. Traitez tous les arbres à noyau contre la moniliose.

Achevez la taille des arbustes à petits fruits (groseillers, cassissiers).

Bouturez la vigne, les kiwi (actinidia), figuiers, les cassissiers et les groseillers.

Récolte

Aucune.

Légumes

Plantation

Par temps clément (hors gel), plantez échalote et pommes de terre à raison d'un plant tous les cinquante centimètres.

Semis

Navets et radis sous abri chauffé. Oignons en pleine terre, si cette dernière n'est pas trop gorgée d'eau. Brocolis, Chou-fleur en début de mois; à mettre en place début avril.

Semez en place les fèves, les petits pois et le panais.

Pensez à commander les graines qui vous manquent.

Récolte

Endives, épinards, mâche, oseille. Demiers choux de Bruxelles.



JARDIN DE MARS



Arbres et arbustes

Plantez conifères et espèces grimpantes. Taillez les haies et la buxère.

C'est le moment de planter les camélias, qui commencent à envahir les pépinières. Réservez-leur une terre acide et une exposition au nord, à l'abri des rayons du soleil en été.

Dernière limite pour les plantations à racines nues ou en motte.

Les arbustes à fleurs cultivés en bac doivent être taillés dès maintenant afin de garantir une belle floraison cet été.

Taillez boule de neige, hibiscus et buddleias.

Taillez la glycine puis palissez-la à l'horizontale : cela stimulera l'apparition de départs verticaux.

Rabattez sévèrement les arbustes à floraison estivale : althéa, buddleia, tamaris...

Taillez court les arbustes à bois décoratifs comme les saules conduits en têtards et les cornouillers (cornus) aux rameaux jaunes, rouges ou verts.

>> consultez le calendrier des tailles

Rosiers

Apportez un engrais complet spécial rosier. Supprimez tout le bois qui a pu geler durant l'hiver, facile à repérer car maintenant de couleur noire.

Taillez sans tarder si vous êtes hors gel, toujours au-dessus d'un œil pointant vers l'extérieur. Rosiers buissons à 3 ou 4 yeux.

Dernière limite pour la plantation de rosiers à racines nues, bien souvent d'ailleurs en promotion dans les pépinières à cette époque de l'année.

Taillez les rosiers grimpants (sarmenteux) palissés : privilégiez au maximum les pousses jeunes; attachez les branches la plus horizontalement possible.

Mettez en place le paillage au pied des rosiers avant que ne démarre la pousse des "mauvaises" herbes.

Pelouse

Préparez le sol destiné à être semé le mois prochain quand la terre aura un peu réchauffé. Commencez par aérer le gazon en réalisant une première tonte et en ôtant le plus gros de la mousse avec un scarificateur. Fertilisez seulement après ces opérations.

Voyez comment éliminer la mousse de la pelouse ou limiter son expansion.

Si les mauvaises herbes ont envahi la pelouse, prenez le temps d'effectuer manuellement un premier désherbage sélectif.



- Fleurs, fenêtres et balcons

Fleurs

Semis

Réalisez sous abri le repiquage des annuelles: verveines, sauges, pétunias... Semez bien au chaud anémones, campanules et nigelles; phlox, lupins et capucines attendront le mois d'avril.

Sous châssis froid ou en serre, les œillets d'Inde, que vous repiquerez en godets individuels le mois prochain.

Nigelles, pieds d'alouettes et clarkias directement en place, à la volée.

Semez les premières grimpantes de la saison : colocourtes et cobées.

Plantation

Repiquez sous abris les plants des semis. Veillez à procurer un arrosage suffisant.

Plantez les vivaces; vous pouvez également diviser celles qui sont en place.

En pleine terre : glaiéus, lis orangé.

Divers

Epandez de l'engrais au pied des iris.

Fenêtres et balcons

Préparez votre jardinière de plantes aromatiques (thym, persil, ciboulette....). Commencez les semis, mais bien au chaud!

Pensez à entretenir vos bacs de primevères, pensées et autres bisannuelles en supprimant les feuilles mortes.

Faites un apport d'engrais aux plantes qui restent sur le balcon toute l'année.

C'est le moment de planter la lavande. Elle a besoin de lumière, alors réservez-lui une place ensoleillée.

L'époque est propice à la plantation, au marcottage ou au bouturage des bruyères.

SUITE MARS

- Fruits et verger, légumes



Fruits et verger

Entretien

Plantez ou taillez la vigne. Stimulez les démarrages difficiles en apportant aux arbres concernés un engrais riche en azote (type 16-8-8).

Profiter des premiers jours de mars pour terminer la taille des arbres à pépins.

Pêcher et brugnonnier doivent bénéficier d'un traitement contre la cloque du pêcher, avant que les feuilles ne soient complètement ouvertes. Bouillie bordelaise si la végétation n'a pas encore démarré; thirame sinon afin d'éviter les brûlures.

Cessez les traitements d'hiver.

Récolte

Hélas...

Plantation

Plantez les arbustes à petits fruits (groseillers, framboisiers, cassissiers); la période est propice également à la bouture des petits fruits rouges.



Légumes

Semis

Tous les légumes sous abri. Semez le céleri, sous châssis ou en terrine; les jeunes plants seront repiqués 3 semaines après la levée.

En pleine terre, semez les poireaux que vous repiquerez en juin. Vous pouvez également semer carotte, épinard, laitue, oignon, pois...

Semez les herbes aromatiques : persil, coriandre, basilic. Au chaud : aneth et ciboulette.

Récolte

Endives, épinards, oseille, poireaux.

Entretien

Bêchez légèrement entre les fraisiers pour ameublir le sol; profitez-en pour apporter un bon compost. Supprimez les pieds malades que vous remplacerez par de jeunes plants.

Divisez vos pieds de rhubarbe ainsi que la ciboulette

- Plantes d'intérieur, travaux divers

Plantes d'intérieur



Ni trop d'eau, ni pas assez. Rapprochez des fenêtres pour améliorer l'éclairage.

Vous pouvez mettre en pot les gros bulbes d'amaryllis.

Taillez les poinsettias (étoile de Noël) et les hibiscus (en ne laissant que 2 ou 3 branches, rabattues à 10 cm de long, sur chaque charpentière).

Multipliez certaines plantes en divisant leur souche : spathiphyllum, sansevière, calathéa...

Rempotez les plantes vertes dont le pot semble désormais trop étroit.

Travaux divers

Multiplication

Greffez les fruitiers en fente et en couronne. Evidemment, si vous avez préparé les greffons en janvier, les chances de reprise sont plus importantes.

Entretien, récolte

Bêchez. Détruisez les souches. Otez les fruits momifiés qui pourraient rester suspendus aux branches de vos arbres fruitiers, et qui sont toujours d'importants vecteurs de maladie.

La bigone se taille en fin d'hiver. Apportez-lui un engrais potassé pour stimuler sa floraison.

Commencez à tailler, nettoyer puis repoter les plantes hivernées (pélargoniums, fuchsias, abutilons...). La reprise des arrosages favorisera la reprise de la végétation.

Rabattez les graminées d'ornement.



Le fenouil



motoculteur

Fêtons en chansons les Rois et les Reines



Dimanche 23 Février à 14 H 00
Salle Henri Matisse - St Quentin
Inscription à l'office social au 03.23.06.12.60



**Kiwanis Club
de Saint Quentin**



janvier-avril

Messes Paroisse Saint Quentin en Vermandois de janvier-avril 2014

Presbytère Saint Martin; 42 rue de Picardie;02100 SAINT-QUENTIN; Tél/Fax: 03.23.62.25.19. presbytere.st-martin@orange.fr

Date	Saint Martin	Saint Jean	Jean XXIII	Villages
01 Janvier	Messe 10h00			
05 Janvier		Messe 10h45		Gricourt (9h 30)
12 Janvier			Messe 10h45	Holnon (9h 30)
19 Janvier	Journée Mondiale migrant et réfugié 10h45			Journée Mondiale migrant et réfugié Fayet (9h 30) familles
26 Janvier		Prière unité des chrétiens 10h45		Prière unité chrétiens Francilly
02 Février			Messe 10h45	Gricourt (9h30)
09 Février	Journée des malades messe (10h45)			Journée des malades Holnon(9h 30)
16 février		Messe 10h45		Fayet(9h30)
23 février			Messe 10h45	Francilly-Familles 9h30
02 Mars	Messe 10h45			Gricourt(9h 30)familles
05 Mars CENDRES		Messe (19h00)		
09 Mars Carême		Messe (10h45)		Holnon (9h 30)
16 Mars			2 ^{ème} étape baptême familles 10h45	Fayet (9h 30)
23 Mars	Messe Souvenir 10h45			Francilly
30 Mars		Messe 10h45		Gricourt
06 Avril		Messe CCFD 10h45		CCFD Fayet(9h30)
13 Avril RAMEAUX	Messe(10h45)		Messe (10h45)	Holnon (9h 30)
17 Avril JEUDI SAINT			Messe (19h00)	
18 Avril VENDREDI SAINT				Gricourt (19h00)
19 Avril SAMEDI SAINT	VEILLEE PASCALE BASILIQUE 21H00	VEILLEE PASCALE BASILIQUE 21H00	VEILLEE PASCALE BASILIQUE 21H00	VEILLEE PASCALE BASILIQUE 21H00
20 Avril PAQUES	Messe Familles 10h45		Messe Familles 10h45	Holnon (familles)(9h 30)